



Inscription licence au VCBB, saison 2020/2021

Vous souhaitez inscrire votre enfant au VCBB.

Depuis cette saison, cette opération s'effectue exclusivement en ligne. Il vous sera demandé dans un premier temps de fournir le nom, le prénom, la date de naissance de l'enfant et une adresse mail valide.

Vous recevrez par la suite un mail avec un lien vous permettant de procéder à la création de la licence au VCBB.

Pour cela quelques informations à ne pas négliger :

- La photo demandée doit être centrée sur le visage de l'enfant
- Le certificat médical est soit celui proposé par la fédération (lien dans le mail reçu) soit sur une ordonnance du médecin mais dans ce dernier cas, pour qu'il soit recevable, il doit nécessairement porter la mention « basket en compétition »
- N'omettez pas la taille de l'enfant
- Concernant l'assurance, l'option A est choisie par défaut et est incluse dans la cotisation. En revanche si vous choisissez une autre option, elle vous sera facturée en supplément de la cotisation.

Dans un second temps il vous sera demandé de régler la cotisation annuelle en vous rendant sur le site du VCBB (<https://www.basket-vcbb.fr/>) et en cliquant sur « Paiement Licence ».

Vous avez aussi la possibilité de régler en plusieurs fois (chèque ou liquide), voir avec votre coach.

Pour tous renseignements complémentaires, Laurent, Tel : 06 85 27 87 30